

Réfection intégrée : Winona, Wilmont, Elmgrove and Picton



**Séance d'information publique
15 novembre 2023**

Reconnaissance du territoire

Nous reconnaissons qu'Ottawa se trouve sur un territoire non cédé de la Nation Anishinabe Algonquine.

Nous tenons d'ailleurs à saluer l'ensemble des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis pour leur apport précieux, passé et présent, dans la région.

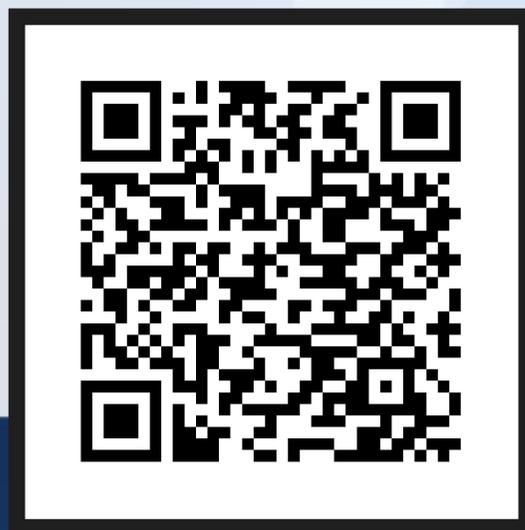
De plus, nous reconnaissons et respectons la diversité culturelle des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis, diversité qui enrichit notre ville.

Bienvenue

Bienvenue à la séance d'information publique sur le Projet de réfection intégrée des avenues Winona, Wilmont, Elmgrove et Picton.

Nous vous invitons à nous transmettre vos commentaires en ligne ou par écrit à l'aide des feuilles de commentaires fournies.

Veillez déposer les feuilles de commentaires remplies dans la boîte prévue à cet effet ou remplissez le [formulaire en ligne](#) d'ici le **30 novembre 2023**.



Aperçu du projet

La Ville d'Ottawa prévoit remplacer les infrastructures suivantes :

- Les conduites d'eau principales, les égouts sanitaires et certaines parties des égouts pluviaux de l'avenue Winona
- Les conduites d'eau principales et les égouts sanitaires de l'avenue Wilmont et de l'avenue Elmgrove
- La conduite d'eau principale de l'avenue Picton

Les avenues Winona, Wilmont et Elmgrove feront l'objet d'une réfection complète avec un nouveau revêtement d'asphalte, de nouveaux puisards, de nouvelles bordures en béton et de nouveaux trottoirs. Les infrastructures souterraines de l'avenue Picton feront quant à elle l'objet d'une réfection en tranchée.

Le projet intégrera également plusieurs nouveaux dispositifs de modération de la circulation, tels que des rétrécissements à mi-pâté, des dos d'âne allongés ainsi que des passages pour piétons et des intersections surélevés à des endroits stratégiques.

Répercussions des travaux

Aménagements paysagers et propriétés privées

- Les conduites de branchement d'eau et d'égout doivent être remplacées jusqu'à la limite des propriétés. L'entrepreneur fera de son mieux pour limiter les répercussions sur les aménagements paysagers et la végétation en place.
- Les aménagements paysagers privés, les entrées de cour et les allées perturbés par les travaux seront remis en état. Les propriétaires seront avisés au besoin des travaux qu'il faudra effectuer sur leur propriété.

Protection des arbres

- La Ville considère qu'il est extrêmement important de préserver les arbres et de limiter les répercussions des travaux sur ceux-ci.
- Des dispositifs de protection des arbres seront mis en place au début des travaux. Avant le début des travaux, il est possible que l'on procède à un élagage préventif des arbres.

Répercussions des travaux

Systemes d'irrigation de pelouse

- Si vous possédez un système d'irrigation pour votre pelouse, veuillez en aviser le gestionnaire de projet de la Ville afin que l'équipe de projet puisse être informée de l'emplacement des buses d'arrosage et des conduites souterraines.

Remplacement des infrastructures de service public

- Enbridge déplacera une conduite de gaz principale sur l'avenue Winona à la hauteur de l'avenue Elmgrove avant le début des travaux.

Bruit

- Les travaux associés à ce projet généreront du bruit. Le *Règlement sur le bruit* de la Ville d'Ottawa (n° 2017-255) autorise les travaux de construction :
 - Les jours de semaine et les samedis : De 7 h à 22 h
 - Les dimanches et les jours fériés : De 9 h à 22 h
 - L'entrepreneur peut demander une exemption pour pouvoir travailler en dehors de ces heures.

Répercussions des travaux

Vibration

- Les activités de construction produiront des vibrations de sol de faible intensité. Il s'agit d'une situation courante qui ne cause généralement pas de problème pour les structures avoisinantes. Un programme de surveillance des vibrations sera mis en place.
- Une inspection préalable aux travaux sera effectuée sur les propriétés privées (sous réserve de l'approbation du propriétaire). D'autres détails seront fournis avant les travaux.

Accessibilité

La Ville accorde une grande importance à l'accessibilité et mettra tout en œuvre pour maintenir l'accès dans les zones de construction et autour de celles-ci. L'accès des piétons aux résidences du secteur demeurera possible en tout temps. Si vous avez besoin de mesures d'adaptation liées à un handicap pendant les travaux, veuillez communiquer avec l'équipe de projet dont les coordonnées se trouvent ci-dessous.

Stationnement durant les travaux

Stationnement

Des restrictions de stationnement seront mises en place durant les travaux pour permettre aux résidents de se garer. Des laissez-passer de stationnement sur rue seront fournis aux résidents touchés par les travaux, et le stationnement dans les limites du chantier sera réservé aux détenteurs de ces laissez-passer.

Le stationnement sur rue sera interdit aux endroits où des travaux ont cours. Des panneaux de signalisation seront mis en place au moins 24 heures à l'avance.

Accès aux entrées de cour

En outre, l'accès aux entrées de cour devra être restreint temporairement lorsque les travaux ont lieu devant ou à proximité des entrées de cour.

Remplacement des conduites en plomb

Compte tenu de l'âge du secteur, il est possible que votre raccordement d'aqueduc comporte des conduites en plomb. Dans le cadre de ce projet, toutes les conduites de branchement seront remplacées jusqu'à la limite des propriétés, mais elles ne le seront pas sur les propriétés privées. De plus amples renseignements vous seront fournis lorsque les travaux débuteront.

Tout remplacement d'une conduite de raccordement sur une propriété privée relève de la responsabilité du propriétaire, qui doit prendre les dispositions nécessaires avec un entrepreneur indépendant. La Ville d'Ottawa a un programme pour subventionner le coût de remplacement de vos conduites de branchement en plomb. Des renseignements supplémentaires sur le programme de remplacement des conduites en plomb sont disponibles en suivant le lien ci-dessous :

<https://ottawa.ca/conduitesenplomb>

Service d'eau temporaire

Pendant ce projet de réfection de la conduite d'eau principale, votre propriété sera raccordée à un service temporaire d'alimentation en eau. La Ville informera les résidents de ces coupures d'eau 24 heures à l'avance.

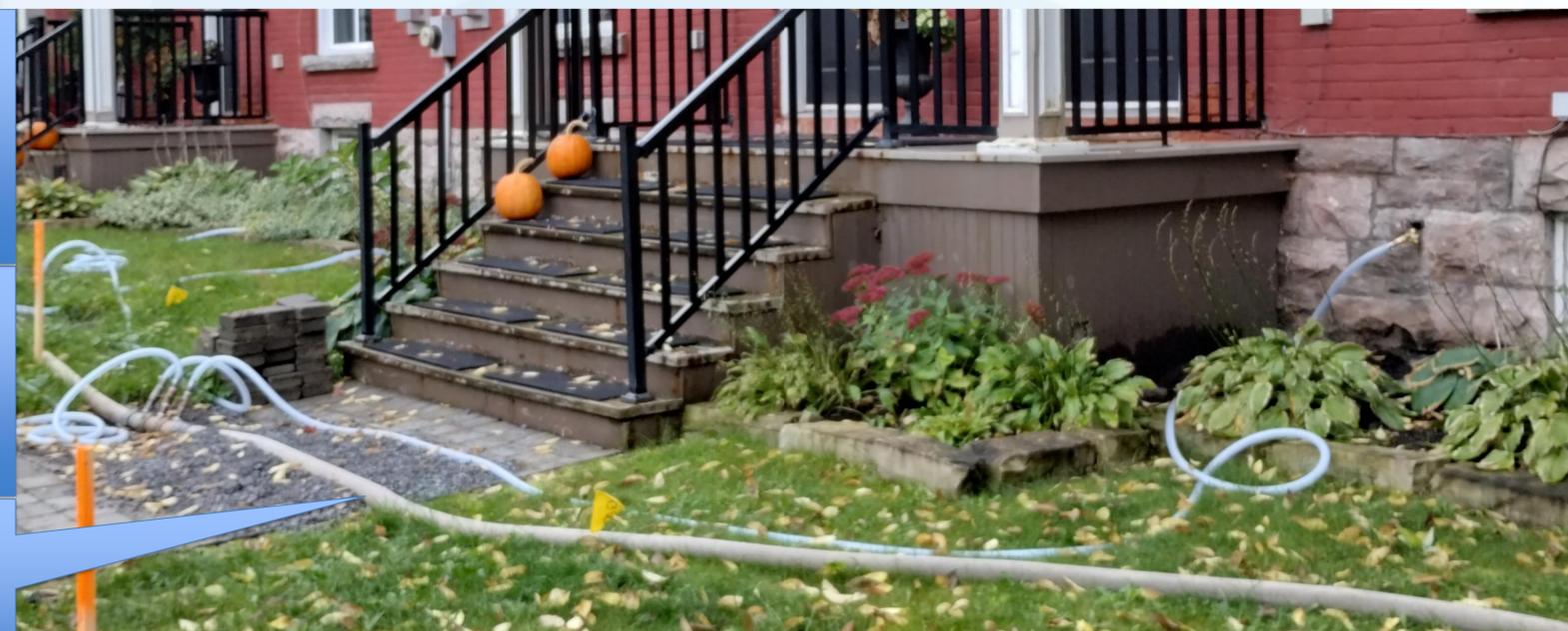
Les systèmes d'extinction d'incendie privés pourraient être touchés. Si vous avez un système d'extinction d'incendie résidentiel, nous vous recommandons de communiquer avec une entreprise de services de protection contre les incendies afin de déterminer l'ampleur des répercussions possibles.



Petit tuyau temporaire reliant le tuyau principal et le robinet extérieur

Tuyau temporaire enfoui sous le gravier de l'entrée de cour

Grand tuyau temporaire relié à la conduite d'eau principale



Next steps

Le calendrier du projet est actuellement le suivant :

- **Appel d'offres** : début 2024
- **Début des travaux** : printemps 2024
- **Fin des travaux** : été 2026

Des avis seront envoyés aux résidents et aux propriétaires avant le début des travaux.

Pour suivre l'évolution du projet, consultez le site Web du projet :

ottawa.ca/avenuewinona

Merci!

Tous les renseignements et commentaires reçus seront conservés dans un dossier qui sera utilisé pendant les travaux de conception et pourraient être inclus dans les documents de conception. À l'exception des renseignements personnels, tous les commentaires reçus feront partie du domaine public.

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts, sur demande, à l'adresse suivante : www.ottawa.ca/formataccessible

Gestionnaire de projet de la Ville :

Kim Pearce, ing.

Ingénieure principale, Projets d'infrastructure

Construction et Design municipaux

Ville d'Ottawa

100, promenade Constellation, Ottawa (Ontario) K2G 6J8

Téléphone : 613-580-2424, poste 25594

Courriel : kim.pearce@ottawa.ca

